Q1PRF – DESCRIPTIF DE PROJET
FORMULAIRE 3.2

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

DESCRIPTIF DE PROJET PRF

Intitulé du projet : **Appui à la RSS à Madagascar (ARSSAM)**	**Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :** **PNUD, OIM, HCDH, UNICEF, UNFPA**
Personne à contacter concernant le projet (dans l'attente du recrutement du Coordonnateur du projet) : Marie Dimond PNUD - Représentante Résidente Adjointe / Programme marie.dimond@undp.org +261 32 11 109 35	**Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :** Primature, Ministère de la Défense, Ministère de la Sécurité Publique, Ministère de la Population de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère des Affaires Etrangères, Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie, Armée, Gendarmerie, Police Nationale, Parlement, Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, Agence Portuaire Maritime et Fluviale, Service des Douanes du Ministère des Finances et du Budget, Organisations de la Société Civile, Médias
Site du projet : Madagascar	
Descriptif du projet : Appuyer le processus RSS à Madagascar, notamment l'élaboration d'une vision nationale de sécurité, le renforcement des compétences et capacités des FDS, la consolidation des mécanismes de contrôle et la promotion de la confiance entre les FDS et les populations vulnérables.	**Fonds pour la consolidation de la paix : 3 millions USD** **Autres sources : -** **Apport gouvernemental : -** **Coût total du projet : 3.000.000 USD** **Date de démarrage du projet proposée :** **1 septembre 2016** **Date d'achèvement du projet proposée :** **31 décembre 2018** **Durée totale (en mois) : 28**
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2	
Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue : 2 – La gestion des ressources humaines des forces de l'ordre est plus efficace, transparente, démocratique et en conformité avec les principes de la bonne gouvernance, permettant aux forces armées d'assurer la sécurité des populations avec professionnalisme et intégrité.	
Résultats du projet : 1. Une vision de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) est développée de manière participative, tournée vers la protection des biens et des personnes, et traduite dans des plans d'action inclusifs et réalistes 2. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) accomplissent leur mandat de manière compétente et professionnelle, grâce au renforcement de leurs compétences et capacités 3. Les mécanismes de contrôle civil et institutionnel sont en place et fonctionnent	

4. La confiance entre les Forces de Défense et de Sécurité et la population la plus vulnérable est renforcée, à travers une approche de proximité adéquate par les Forces de Défense et de Sécurité aux préoccupations de la population dans les zones pilotes, y compris des groupes les plus vulnérables
Domaine de résultat du Fonds résumant au mieux l'objectif du projet (*choisir un seul*): 1.1 Réforme du secteur de la sécurité

Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)	
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU *(S'il s'agit d'un projet en collaboration, tous les responsables des entités de l'ONU/agences bénéficiaires des fonds doivent signer. Il faut inclure une boite par l'entité bénéficiaire)*	**Représentant des autorités nationales**
Omer KALAMEU *HCDH* *okalameu@ohchr.org* NATIONS UNIES C/O The Office of the UN Resident Coordinator Maison Commune des Nations Unies, Galaxy Andraharo. Antananarivo 101, Madagascar 300 92/93/94	*Général RAKOTONARIVO Fidy* *Président du Comité Technique pour l'Organisation du séminaire national sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (CTO-RSS)* *Directeur du Cabinet Militaire à la Primature* *Premier Ministre* *fidympanjato@yahoo.fr*
Daniel Silva y Poveda *OIM* *dsilva@iom.int* IOM • OIM	
Marie Dimond *UNDP* *Marie.dimond@undp.org*	
Mamadou Dicko *UNFPA* *dicko@unfpa.org*	
Elke Wisch *UNICEF* *ewisch@unicef.org*	

Table des matières

Longueur maximale : 15 pages

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet
b) Justification du projet
c) Cohérence par rapport aux autres projets

II. Objectif de l'appui apporté par le Fonds et mise en œuvre

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
b) Budget
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet
b) Gestion des risques
c) Suivi et évaluation
d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)
Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :

Le projet proposé contribuera à l'atteinte du résultat stratégique 2 du Plan de Priorités pour la Consolidation de la Paix (PPCP). Il vise l'ensemble des domaines de concentration de ce résultat du PPCP à l'exception du (iii) - Soutenir le renforcement du rôle et des capacités des chefs de région.

b) Justification du projet :

Le projet s'appuie sur une analyse du contexte et des problèmes sous-jacents du secteur de la sécurité à Madagascar, tels que décrits dans le rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS de l'UA, NU, UE et ASSN et dans la Lettre de Politique Générale sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (LPG-RSS)[1] et identifiés par de nombreuses analyses comme étant parmi les principaux facteurs d'instabilité du pays. Cette analyse amène à constater que les forces de défense et de sécurité (FDS) ne sont pas en mesure de répondre pleinement aux besoins de sécurité de la population et sont souvent perçues par la population comme étant faibles, inefficaces et même parfois impliquées dans la perpétration d'abus et de violation des droits de l'Homme.

Pour répondre à ces défis et restaurer la confiance de la population envers les forces de sécurité (police, gendarmerie et armée), le projet propose une approche holistique fondée sur 4 piliers distincts mais intégrés. En premier lieu, le projet fournit un appui au pilotage et à la coordination du processus RSS à Madagascar, afin de dégager de façon participative les besoins de sécurité de la population et formuler une vision stratégique intégrée pour y répondre. En second lieu, le projet s'attachera à adresser les questions des compétences, professionnalisme et capacité des FDS, avec un accent spécifique sur le respect des droits humains, l'approche de proximité, la gestion intégrée des frontières et la gestion efficace des stocks d'armes. Le troisième pilier sera axé sur le renforcement des mécanismes de contrôle et de redevabilité interne, institutionnel et civil de FDS. Enfin, le projet compte contribuer à renforcer la confiance entre les FDS et la population la plus vulnérable, à travers le pilotage d'une approche de proximité basé notamment sur la sécurité communautaire et la réponse aux cas de violence basée sur le genre.

c) Cohérence par rapport aux autres projets :

Le présent projet s'inscrit en pleine complémentarité du projet présenté par le PNUD, HCDH et UNESCO dans le cadre du domaine 1 du PBF. C'est surtout l'objectif 3 du présent projet qui offre le plus grand potentiel de synergies. En premier lieu, l'appui au renforcement des capacités de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) et au Parlement pour leur permettre d'assurer leur rôle de contrôle démocratique des FDS est une action complémentaire à celle entreprise dans le cadre du Domaine 1 du Plan prioritaire dans lequel un appui à l'opérationnalisation de la CNIDH et au renforcement des deux institutions est préconisé dans le cadre du renforcement de la gouvernance des institutions démocratiques clefs en matière de transparence, redevabilité, capacité de gestion, inclusion et représentativité du peuple malgache. De manière similaire,

[1] http://www.primature.gov.mg/wp-content/uploads/2016/02/Lettre-de-Politique-Generale-de-la-RSS-Madagascar-Janvier-2016.pdf

les activités que ce projet envisage dans le domaine des relations entre la société civile et les forces de sécurité seront réalisées en étroite collaboration avec les activités de l'autre projet visant au renforcement du rôle de la société civile et des medias comme acteurs de redevabilité et comme liens entre les citoyens et les institutions de l'Etat. L'implication des organisations des jeunes et des femmes est un autre élément commun aux deux projets. La cohérence entre les deux projets financés par le Fonds sera assurée conjointement par les cinq agences.

Concernant les activités d'appui à la RSS hors PBF, il convient de rappeler que la RSS est une thématique nouvelle à Madagascar et le processus est encore dans une phase très initiale, par conséquent presque aucun PTF n'est engagé directement et de manière significative dans ce domaine[2], ce qui montre la nouveauté et le caractère innovant de ce projet dans le contexte national.

Tableau 1 – Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des déficits à combler

Résultat ou thématique visés	**Source de financement**	**Projets majeurs**	**Durée des projets**	**Budget en dollars US**	**Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement**
Appui à la RSS comme processus politique	*Union Africaine*	*Appui politique continu, aucun projet spécifique*	*Appui continu*		*Le soutien logistique, technique et financier de ce projet va compléter et renforcer l'appui politique et stratégique de l'UA*
Appui à la planification de la RSS	*PNUD France*	*Projet d'appui à la réconciliation et à la RSS (PARRSS / PNUD)*	*Octobre 2015 – Décembre 2016*	*392 000 USD en 2016*	*Le PARRSS a comme but d'appuyer la phase de démarrage de la RSS à Madagascar ; il constitue un préalable du présent projet*

[2] Les partenaires au développement appuient certains volets contribuant à la RSS (justice, Gendarmerie, coopération militaire), mais ne s'inscrivent pas dans un processus intégré.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

En préambule à ce projet, il faudrait noter que trois piliers principaux fondent la Réforme du Secteur de la Sécurité :

(i) Améliorer le contrôle démocratique des forces de sécurité par les institutions habilitées (Parlement et Société Civile) ;
(ii) Améliorer la gestion efficace et effective des systèmes de sécurité ; et
(iii) Renforcer l'efficacité des systèmes de sécurité dans la provision de services à la population.

Le présent projet vise à aller au-delà d'une approche unidimensionnelle de *« Former et équiper »* et de répondre aux défis de capacité et intégrité d'une institution pour être efficace et redevable.
Dans la réponse proposée par ce projet, les activités visent divers types et niveaux :

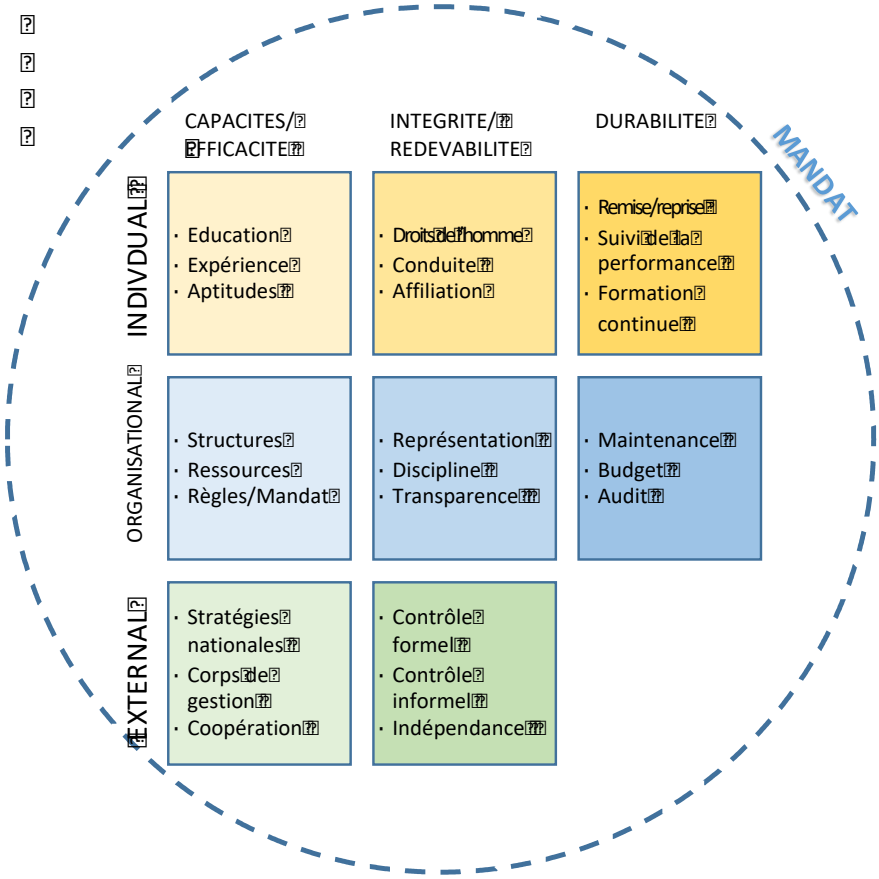

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

<u>Théorie de changement</u>
Le projet part de l'hypothèse que si une combinaison d'un meilleur professionnalisme, de mécanismes efficaces de redevabilité et d'une augmentation réelle de la sécurité est obtenue, alors les citoyens vont développer une meilleure confiance et coopération avec les forces de l'ordre.

Le projet dans sa globalité est fondé sur la théorie de changement suivante :

SI dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, une vision et des politiques sont développées de manière participative, tournées vers la protection du citoyen et des biens, et qu'ils sont traduits dans des plans stratégiques et opérationnels inclusifs et réalistes;

SI les FDS accomplissent leur mandat de manière compétente et professionnelle, grâce au renforcement de leurs compétences et capacités ;

SI la redevabilité des FDS envers la population est améliorée grâce à une efficacité accrue des mécanismes de contrôle interne et externe ;

SI la communication entre les FDS et la population la plus vulnérable est consolidée, à travers une approche de proximité adéquate par les FDS aux préoccupations de la population, y compris des groupes les plus vulnérables de la population,

ALORS les citoyens vivront dans une meilleure sécurité physique et ressentiront une sécurité psychologique améliorée **CAR** les forces de sécurité seront en mesure de répondre pleinement aux besoins de sécurité de la population et d'en gagner sa confiance.

Description du résultat attendu et type d'appui visé

Comme expliqué précédemment, le projet propose une approche holistique et intégrée fondée sur quatre résultats stratégiques visés distincts mais intégrés au niveau de leurs produits ; chaque pilier est formulé sur la base d'une théorie de changement et compte atteindre un certain nombre de résultats spécifiques. En effet, un grand nombre de produits contribuent à plus d'un résultat stratégique. Cependant, pour des questions de cohérence et de mesure d'impact, chaque activité/produit a été regroupée sous la catégorie de résultat la plus pertinente.

Résultat 1. Une vision de la RSS est développée de manière participative, tournée vers la protection des biens et des personnes, et traduite dans des plans d'action inclusifs et réalistes

La théorie du changement sous-jacente de cet objectif est la suivante :

SI les autorités nationales renforcent leur compréhension et participation au processus de la RSS ;
SI les besoins de sécurité des populations et les menaces auxquelles elles font face sont identifiées de manière détaillée et holistique par acteur fournisseur de la sécurité ;
SI une planification stratégique en Ressources humaines soucieuse des droits de l'homme et de la participation des femmes est développée ;

ALORS les autorités nationales concernées vont s'approprier le processus de la RSS, **CAR** elles auront une vision claire, informée et utile du processus de la RSS, en lien avec les préoccupations des populations locales.

Ce résultat se situe en amont des interventions relatives au renforcement des capacités des FDS. Son articulation se situe à un niveau d'études et formulation de politiques et de plans opérationnels concernant la RSS, qui serviront au développent d'une vision nationale de sécurité et défense et fourniront les informations nécessaires pour opérationnaliser les autres résultats de ce projet, et qui va démarrer en parallèle à ce premier résultat.

Produit 1.1. Le processus de réforme du secteur de la sécurité dans sa globalité est soutenu techniquement et politiquement, ses enjeux sont compris par les acteurs politiques informés.

- *Activité. 1.1.1 Appui au CTO-RSS (ou son successeur).*

Pour atteindre un pilotage professionnel du processus de la RSS et dans les normes identifiées par le Cadre de RSS de l'Union Africaine, un soutien technique et matériel est prévu pour l'organe national de coordination. Il est prévu à ce que cet organe soit fonctionnel, à travers la mise à dispositions de moyens et le transfert de compétences pour mettre efficacement en œuvre le processus.

- *Activité 1.1.2 Plaidoyer pour une appropriation efficace de la RSS par les Gouvernants.*

Conjointement avec l'Union Africaine, qui a le leadership politique en matière de RSS, des sensibilisations aux parties prenantes seront facilitées, sur les bénéfices de la RSS ainsi que le rôle que chaque acteur devrait/peut jouer pour soutenir le processus. Cela permettra de renforcer la légitimité et la durabilité du processus. Cette activité visera à moyen terme à ce que les besoins identifiés pour la RSS soient reflétés de manière réaliste dans la Loi des Finances.

Produit 1.2. Une vision nationale de la sécurité répondant aux réalités des défis sécuritaires sur le territoire malgache est développée et permet une planification et formulation stratégique pour chaque FDS.

Basé sur les besoins identifiés en matière de sécurité avec la population et les autorités nationales, cette activité visera le développement de trois plans opérationnels pour les FDS (un pour chaque force – gendarmerie, police et armée).

Ces plans opérationnels vont s'articuler sur la révision et un *état des lieux* des questions essentielles répondant de leur mandat, comme entre autres :

(i) Les questions relatives aux capacités organisationnelles : telles que les mandats, normes, interactions avec autres corps d'armée ; clarifications si nécessaires ;

(ii) Les limitations éventuelles par rapport au mandat de chaque FDS, telles que
   a. Une évaluation des ressources humaines : transparence des procédures de recrutement, limitations éventuelles ; représentativité des groupes vulnérables (femmes) dans les FDS ;
   b. Equipement insuffisant, inadéquat, obsolète ;
   c. Procédures de dépôt de plaintes et des procédures disciplinaires ;
   d. Evaluation des infrastructures, etc.

(iii) Capacités du staff des FDS et nécessité de formation de chaque catégorie, y compris sur les questions des droits de l'homme, droits des groupes vulnérables, etc.

(iv) Des recommandations concrètes concernant l'amélioration de la mise en œuvre du mandat, y compris concernant le déploiement sur le territoire malgache, les équipements, la formation, etc.

Plusieurs activités vont soutenir le développement de ces plans de manière holistique, réaliste et opérationnelle :

- *Activité 1.2.1 Revoir les besoins de sécurité du pays*

Cette activité va s'appuyer sur les consultations déjà menées dans les 22 régions par le Comité Technique d'Organisation du séminaire national sur la RSS (CTO-RSS) en 2015, et qui ont déjà pu déblayer le terrain quant aux préoccupations significatives en matière de sécurité des populations interrogées. Là où il sera nécessaire, ces études seront étayées afin de pouvoir récolter les informations nécessaires pour développer les plans opérationnels. Cette formulation participative permettra de développer, dans une seconde phase, une vision nationale de sécurité à volonté représentative des préoccupations des citoyens et de l'Etat.

- *Activité 1.2.2 Mener une analyse de la sécurité et de la gestion des frontières*

En lien avec l'activité 1.2.1., une analyse de la sécurité et de la gestion des frontières (circulation des biens et des personnes) et des ressources humaines des forces de sécurité vont permettre à la fois d'informer ladite vision stratégique et de formuler des recommandations visant la rationalisation et la réorganisation de la présence des forces de sécurité sur le territoire national. Cette analyse sera pilotée et soutenue par un comité de pilotage technique qui établira les termes de référence de l'étude et assurera son bon déroulement, et le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en seront issues.

- *Activité 1.2.3 Evaluation et analyse de la législation nationale, des règles et des procédures pour la gestion des armes des FDS et des civils*

La législation ainsi que les procédures en matière de gestion des stocks d'armes et de munitions par les FDS seront étudiées. En outre, une enquête sur l'accès des civils aux armes à feu sera aussi réalisée.

- *Activité 1.2.4 Harmonisation des textes relatifs à la sécurité communautaire*

Actuellement il y a des textes de lois qui comprennent des dispositions portant sur des mécanismes de sécurité communautaires ; cependant ils ne sont pas bien connus et la cohérence n'est pas toujours évidente. Pour cela il s'avère nécessaire une évaluation et harmonisation des textes relatifs à la sécurité communautaire en vigueur. Cette activité va alimenter l'élaboration de la vision nationale de sécurité et constitue également un préalable au développement d'un modèle de sécurité communautaire inclusive et sensible au genre prévu dans le cadre du produit 4.1.

- *Activité 1.2.5 Faciliter le développement d'une vision nationale de la sécurité*

A un niveau macro, cette activité vise à fournir une facilitation au plus haut niveau pour développer une vision nationale de la sécurité, qui soit en ligne avec les préoccupations des populations et de l'Etat tel qu'identifiées par les études en matière de besoins sécuritaires.

- *Activité 1.2.6 Analyser le système de promotion/sa transparence*

Une étude du système existant de promotion, d'avancement et de nomination des FDS sera réalisée afin de formuler des recommandations pour une amélioration de la gestion des ressources humaines au sein des FDS y compris la mise en place d'un système de *vetting* conforme aux standards internationaux.

- *Activité 1.2.7 Appuyer l'élaboration de plans d'action pour chaque FDS*

Une fois que la vision nationale de la sécurité aura été élaborée, il sera nécessaire d'appuyer les trois FDS à ajuster leurs stratégies afin d'être en ligne avec la nouvelle vision nationale. Cela sera fait grâce à l'élaboration d'un plan d'action pour chaque FDS, comprenant les aspects en équipement et personnel

Produit 1.3. La participation et le rôle des femmes dans le secteur de la sécurité sont renforcés

Madagascar a actuellement une présence d'environ 0,1% des femmes dans l'armée, et quelques 11% dans les forces de police. Ceci représente le taux le plus bas de la SADC. Le projet repose sur la conviction qu'une augmentation de la présence des femmes dans les FDS pourra positivement affecter l'efficacité des FDS (des études montrent les bénéfices d'une présence accrue des femmes, notamment pour l'usage de la force injustifiée), mais notamment pour respecter la représentativité de la population.

Bien que la question de la présence des femmes soit abordée dans le produit 1.2 qui entend avoir des plans opérationnels et d'actions en accord avec l'intégration de cette composante, un produit spécifique est inclus ici visant directement l'appui au développement de politiques et stratégies nationales en vue d'atteindre l'augmentation de la présence des femmes dans les FDS.

Deux volets du projet seront spécifiquement dédiés au genre et à la participation des femmes, complétant ainsi la transversalité de la problématique déjà prévue tout au long du

projet. D'abord le projet se focalisera sur les politiques relatives à l'augmentation de la présence et du rôle des femmes dans les forces de sécurité. Dans cette optique, l'appui à la mise en œuvre du Plan national d'action de la Résolution 1325 portera notamment sur l'appui aux associations professionnelles des femmes dans les FDS, l'identification et le renforcement des capacités des points focaux genre au niveau des FDS, et des actions visant d'une part à augmenter le recrutement des femmes dans les corps de sécurité et de l'autre à inciter les femmes à candidater. L'élaboration de lignes directrices relatives aux infrastructures sera aussi poursuivie, ainsi que la réhabilitation d'au moins une infrastructure pilote afin de la rendre sensible au genre.

- *Activité 1.3.1. Appuyer la réforme des critères de recrutement*

Revoir les critères d'entraînement physique spécifique aux femmes, les critères de taille minimum, proposer des exercices physiques conçus/prévus pour les femmes. Développer des politiques de ressources humaines respectueuses de la famille.

- *Activité 1.3.2 Appuyer les associations professionnelles des femmes et les points focaux genre*

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du Plan national d'action de la Résolution 1325 le projet fournira un appui aux associations professionnelles des femmes dans les FDS afin de renforcer leurs capacités de plaidoyer en faveur des femmes officiers et de leurs conditions de travail. Avec le même objectif, on appuyer les FDS à identifier, nommer, mettre en place et former les points focaux genre de chaque corps.

- *Activité 1.3.3 Développer des lignes directrices relatives aux infrastructures et réhabiliter une infrastructure pilote*

Revoir les plans/types pour leur donner un caractère « genré » des différentes infrastructures : bâtiments administratifs, casernes et commissariats de police, des différents corps armés, prenant en compte des critères respectant des besoins des femmes. Ensuite, une infrastructure pilote (à identifier) sera réhabilitée afin de la rendre sensible au genre et en ligne avec les exigences spécifiques des femmes officiers.

Résultat 2. Les FDS accomplissent leur mandat de manière compétente et professionnelle, grâce au renforcement de leurs compétences et capacités

Ce second résultat, qui va démarrer en parallèle au premier résultat, vise à traduire en actions concrètes les recommandations formulées. Le premier résultat stratégique du projet permet d'avoir une visibilité accrue sur les besoins spécifiques des FDS – que ce soit au niveau des individus ou de l'organisation – et d'en formuler des politiques, plans opérationnels et plans d'actions.

D'une part, ces plans opérationnels représenteront les piliers sur base desquels l'Etat pourra articuler la vision nationale de la sécurité et défense du pays, et d'y apporter les considérations budgétaires nécessaires (inclusion dans la loi des finances et/ou mobilisation des ressources additionnelles). D'autre part, ils fourniront un outil aux partenaires onusiens, pour commencer à soutenir les besoins les plus urgents et allant dans le sens global de la consolidation de la paix. C'est ce second résultat qui est visé par les activités prévues dans ce volet.

La **théorie de changement** sous-jacente à ce résultat est que :

SI les FDS ont une connaissance accrue de leur mandat, règles de procédure et meilleures pratiques pour une mise en œuvre de leur mandat tournée vers les citoyens, notamment sur les questions d'éthiques et déontologie, ainsi que sur les concepts de police de proximité et les réponses aux violences basées sur le genre;

SI les FDS acquièrent les connaissances nécessaires sur l'approche de proximité pour communiquer et traiter avec les populations bénéficiaires ;
SI le contrôle des frontières est renforcé à travers l'application des plans opérationnels, le renforcement des capacités et de compétences, notamment à travers le renforcement des points de passage les plus à risque ;
et
SI la gestion des armes appartenant aux stocks des FDS est renforcée, à travers la traçabilité, les renforcement des capacités de stockage et la formation d'un personnel efficace pour la gestion des armes et les contrôles internes ;
ALORS
Les FDS rempliront leur mandat avec un professionnalisme accru **CAR** ils auront une perception plus positive et plus responsable de leur mandat et ils prendront conscience de leur responsabilité dans la société *malagasy*.

Produit 2.1. Les éléments des FDS sont formés sur les questions d'éthique, déontologie, droits de l'homme, de la femme et des enfants.

La redevabilité des forces de sécurité doit s'accompagner au rehaussement des standards éthiques et des capacités de dialogue, et de service à la population, des éléments fondamentaux en vue de gagner la confiance de la population. Un certain nombre d'activités contribueront à cela, à commencer par l'évaluation, la révision et l'appui à la mise en œuvre des différents mécanismes relatifs à la conduite et à l'éthique dans les FDS, visant notamment l'intégration de dispositions spécifiques sur le harcèlement sexuel, le genre et les droits de l'Homme.

Le renforcement des capacités des FDS aura une place centrale, avec d'un côté la révision, le développement, la diffusion et la mise en œuvre des curricula de formation (formation initiale) dans les écoles de la police, gendarmerie et armée afin d'assurer l'inclusion des droits de l'homme et du genre ; de l'autre côté la mise en œuvre des actions de sensibilisation et renforcement des capacités des FDS déjà opérationnelles (formation continue des agents en poste) sur l'éthique, les droits de l'Homme, les violences basées sur le genre et l'utilisation de la force.

- *Activité 2.1.1 Appui à la révision et mise à niveau des curricula et des manuels de formations (initiale et continue) des FDS*

Les curricula et manuels de formations utilisés dans les 7 écoles de formation des FDS seront revus avec les services en charge des formations. Il s'agira d'une part d'en harmoniser le contenu mais aussi de faire ressortir les attendus et rôles spécifiques de chacun des corps des FDS concernant des droits de l'homme (mandats respectifs, mécanismes de contrôle, etc.). Seront entre autre revu leurs conformité et leur prise en considérations des éléments ci-dessous :

- Règles de procédure
- Code pénal (vulgarisation)
- Droits de l'homme
- Police de proximité
- Droits de l'enfant et protection des enfants
- Protection des femmes et réponses aux Violences basées sur le genre
- Meilleures pratiques et standards en matière d'utilisation de la force et des armes
- Contrôle et gestion des armes à feu
- Communication institutionnelle.

- *Activité 2.1.2 Formation de deux « Pools de formateurs » pour les formations initiales et continues sur les questions de Droits de l'Homme*

Afin d'accompagner le rehaussement des standards éthiques des FDS deux pools de formateurs seront mis en place. Le premier concernera les formations initiales et sera constitué d'au moins 4 personnes ressources pour chaque école concernée. Les personnes formées sur les nouveaux curricula assureront par la suite la formation des cohortes dans chacune des écoles. Ce pool de formateurs sera par ailleurs accompagné tout au long du projet pour assurer que les curricula soient bien adaptés et relever les éventuels problèmes. Le deuxième pool de formateurs sera composé de représentants des FDS, du Ministère de la Justice, de la Population ainsi que de l'école nationale de la Magistrature. Ces formateurs seront également accompagnés lors des sessions de formation continues qui se dérouleront dans plusieurs régions du pays. Sur la base des expériences passées il est attendu que les formations regroupent d'une part la police et la gendarmerie et d'autre part l'armée

- *Activité 2.1.3 Formation de 14 promotions de FDS sur les questions de droits de l'homme, et de 300 représentants des FDS en poste*

Le renforcement des FDS par le biais des formations initiales puis des formations continues renforceront leurs connaissances et rehausseront leur conformité aux normes et standards internationaux relatifs aux droits de l'Homme et amélioreront par conséquent leurs attitudes et pratiques dans leurs interactions avec la population. En retour, la confiance de la population dans ces différents corps en sera accrue contribuant à des interactions plus constructives.

Ces formations initiales viseront 7 écoles des FDS (armée, police, gendarmerie) implantées à Madagascar. Bien que les calendriers et la durée des formations divergent entre ces écoles, il est attendu que l'accompagnement de la formation initiale se fera pour deux promotions dans chacune des écoles. Les formations seront dispensées par le pool des formateurs (cf. activité 2.1.2) et accompagnées par des représentants du HCDH et de l'UNICEF.

Les formations continues viseront les FDS déjà opérationnels et se dérouleront donc par session de 30 personnes dans les chefs-lieux de régions ou des districts les plus sensibles avec une priorité dans les régions du Sud. Elles seront facilitées par le Pool de formateurs multidisciplinaires préalablement constitué et appuyées par des experts techniques du SNU. L'identification des zones prioritaires découlera par ailleurs de l'analyse des récentes formations dispensées aux FDS dans des domaines similaires ainsi que sur la base des principales analyses et recommandations formulées lors des états des lieux et plans opérationnels prévus dans le résultat 1.

- *Activité 2.1.4 Traduction et vulgarisation du Code Pénal en langue malagasy et production de manuels de formation*

Deux copies du Code pénal et du Code de procédure pénal seront distribuées auprès de 500 Commissariats de Police et Brigades de Gendarmerie. Par ailleurs, des manuels de formations seront également produits à fin de transfert de compétences effectif.

Produit 2.2. Les FDS sont sensibilisés et formés sur l'attitude de Police de proximité, pour gérer et traiter avec les citoyens, y compris sur les questions de VBG

Cette activité est en lien avec le résultat 4 du projet (sécurité communautaire), et vise à renforcer les capacités de la police et de la gendarmerie à adopter une approche de police de proximité à travers (i) la sensibilisation des corps et de leurs institutions de tutelle et (ii) l'élaboration d'un module de formation sur les méthodologies de police de proximité De plus, étant donné la place importante que les FDS en contact avec la population auront sur les questions de VBG, les manuels de formation vont également intégrer une section sur les nouvelles procédures opérationnelles standards de prise charge des cas de violences basées sur le genre.

- *Activité 2.2.1 Sensibilisation sur le concept de « police de proximité »*

Suite à une évaluation des besoins, les institutions et ministères pertinents et corps de sécurité sont sensibilisés aux bénéfices d'une police de proximité tournée vers la communauté, qui s'attache à construire le lien, ouvrir le dialogue et travailler étroitement avec les membres des communautés

- *Activité 2.2.2 Adapter les modules de formation pertinents*

Développement d'un module de formation en police de proximité pour les FDS, pour les formations initiales et continues.

Produit 2.3. La gestion intégrée des frontières est rendue possible

Ce produit vise à appuyer la gestion intégrée de la sécurité des frontières en lien avec les problématiques de la sécurité intérieure. En se fondant sur l'analyse de la sécurité et de la gestion des frontières (résultat stratégique 1, produit 1.2.2), ce produit visera plus particulièrement la sensibilisation aux concepts clés de la gestion intégrée des frontières et mise à disposition des bonnes pratiques ; la mise à disposition des infrastructures, des équipements, matériels, et systèmes rendant possible la gestion intégrée de deux espaces frontières pilotes à Madagascar ; et enfin le renforcement des capacités des personnels rendant possible la gestion intégrée de deux espaces frontières pilotes à Madagascar.

Diverses activités sont prévues pour obtenir ce produit :

- *Activité 2.3.1 Sensibilisation aux concepts clés de la gestion intégrée des frontières et mise à disposition des bonnes pratiques*

Cette activité inclut la réalisation d'une session de sensibilisation à destination des hauts fonctionnaires des organismes clés de la sécurité des frontières sur les concepts clés et les bénéfices associés à la gestion intégrée des frontières. Aussi, une visite d'études sera facilitée, laquelle permettra aux fonctionnaires en charge – à travers l'observation et l'échange par rapport à une pratique reconnue et valorisée de gestion intégrée des frontières démontrant ses bénéfices – d'orienter les priorités en matière de mises à niveaux d'infrastructures, d'équipements, de matériels, et de systèmes, ainsi que les priorités en matière de développement des compétences des personnels techniques, en vue de la mise en place de deux espaces frontières intégrés pilotes à Madagascar.

- *Activité 2.3.2 Mise à disposition des infrastructures, des équipements, matériels, et systèmes rendant possible la gestion intégrée de deux espaces frontières pilotes à Madagascar*

Cette activité inclut le soutien technique au développement et la facilitation de l'adoption d'un Mémorandum d'entente (MoU) et d'un protocole de mise en œuvre d'un MoU sur la coopération et le partage d'informations entre les organismes clés de la sécurité des frontières ; ainsi que la mise à niveau pour deux espaces frontières intégrés pilotes des infrastructures, équipements, et matériels rendant possible la gestion intégrée des frontières.

- *Activité 2.3.3 Renforcement des capacités des personnels rendant possible la gestion intégrée de deux espaces frontières pilotes à Madagascar*

Cette activité inclut la réalisation d'une formation intensive (formation sur l'intégrité des systèmes, les procédures, et le traitement des biens et des personnes, le renseignement, les poursuites) pour les personnels techniques des organismes clés de la sécurité des frontières leur permettant de travailler de manière effective – et fonction de leurs attributions - sur les deux espaces frontières intégrés pilotes nouvellement mis à niveau en infrastructures, équipements, matériels, et systèmes. Par ailleurs, et en vue de développer les capacités fondamentales du principal corps de police intervenant dans la gestion des frontières sur le long terme, l'OIM facilitera et appuiera la révision du curriculum de formation initiale de la PAF.

Produit 2.4. Les FDS gèrent plus efficacement leurs stocks d'armes.

Ce volet spécifique, s'appuiera en partie sur les études et recommandations élaborées sur la question de la circulation des armes visées dans le premier résultat stratégique. Sous ce volet plus spécifiquement, le projet visera à donner les outils nécessaires aux FDS pour qu'elles puissent mieux gérer leurs armes, en renforçant leurs capacités à prévenir le détournement de ses armes et munitions et à en combattre le trafic illégal.

Les activités soutenant ce produit seront articulées le long de trois axes principaux : (i) la gestion des stocks d'armes existants ; (ii) le contrôle interne aux FDS, et (iii) la Traçabilité et le Marquage de nouvelles armes.

- *Activité 2.4.1 Formation des FDS responsables du contrôle et de la gestion des stocks d'armes légères détenues par l'Etat (volet gestion)*

Sensibiliser les FDS sur la législation ISACS, le Traité sur le commerce des armes, et sur le rôle dans le contrôle du cycle vital des armes légères. Renforcer les capacités des gestionnaires des stocks d'armes et des armuriers aux techniques de gestion des armes.

- *Activité 2.4.2 Renforcer les capacités des inspecteurs des stocks d'armes (volet contrôle interne)*

Former ou renforcer les capacités des inspecteurs responsables du contrôle de la gestion des stocks d'armes et des officiers des FDS en charge du traçage des armes détournées ; renforcer les capacités des forces de sécurité en matière de traçage d'armes trafiquées et détournées.

- *Activité 2.4.3 Mettre à jour les procédures de gestion de stocks d'armes des FDS*

Une évaluation de la législation et des procédures opérationnelles en matière de gestion des stocks d'armes et une enquête sur les armes légères, permettront d'appuyer la mise à jour des textes et des instructions opérationnelles sur la gestion des stocks d'armes et la sensibilisation des forces de sécurité relatives au contrôle des armes et aux nouvelles procédures.

- *Activité 2.4.4 Fournir les moyens techniques et les compétences pour un marquage et un enregistrement d'armes selon les standards internationaux (volet traçabilité et marquage)*

Une série d'activités seront menées afin d'améliorer le contrôle de la circulation d'armes, notamment l'achat de machines pour le marquage et des formations sur les nouveaux équipements. Dans cette même visée, un modèle de mise à jour et d'informatisation des registres des armes et munitions sera développé et piloté ; et des synergies/intégration des registres existants seront effectuées.

Résultat 3. Les mécanismes de contrôle civil et institutionnel sont en place et fonctionnent.

Théorie du changement

SI des mécanismes de contrôle et redevabilité sont consolidés, et que les capacités des acteurs de redevabilité à suivre et à rapporter sur la performance du secteur de la sécurité sont renforcées ;

Et

SI des codes de conduite, éthique et déontologie sont développés et que les FDS sont formés/sensibilisés sur leur contenu,

ALORS la redevabilité des FDS envers la population qu'elles desservent sera améliorée, **CAR** des mesures efficaces auront été établies pour changer les attitudes et compétences des acteurs en charge de ce contrôle.

Dans le cadre de ce résultat stratégique qui vise la redevabilité des FDS, les activités vont se focaliser sur les capacités des mécanismes et institutions de redevabilité, notamment concernant leurs rôles, responsabilités et mandats respectifs concernant le contrôle démocratique et citoyen des FDS. Ce résultat visera trois types d'acteurs : (i) les mécanismes institutionnels de contrôle des FDS, tels que le Conseil Spécial d'Enquête et de Discipline ; (ii) les mécanismes constitutionnels de contrôle (tels que le Parlement et la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme), et (iii) les mécanismes de redevabilité citoyenne tels que les médias et la société civile.

Produit 3.1. Des mécanismes de contrôle internes aux FDS sont développés et appuyés pour le lancement de leur opérationnalisation

- *Activité 3.1.1 Appuyer le CSED* : les besoins des mécanismes de contrôle interne des FDS, dont le Conseil Spécial d'Enquête et de Discipline sont évalués : analyse du cadre normatif et des mécanismes existants, et recommandations pour l'amélioration.
- *Activité 3.1.2 Evaluer la justice militaire :* le système actuel de justice militaire est évalué et des recommandations pour le rendre plus efficace, transparent et percutant sont formulées.
- *Activité 3.1.3 Elaborer des codes de conduite et d'éthique, et leurs mécanismes* en partant d'analyse de documents, mécanismes et cadres normatifs existants, et à travers la consultation des parties prenantes, des recommandations de révision des codes existants (quand applicable), des codes de conduite et d'éthiques nationaux seront proposés pour la police, gendarmerie, et l'armée. Une attention particulière sera apportée à la question du harcèlement sexuel et aux droits de l'homme.

  Note : cette dernière activité sera également incluse/ reflétée dans les objectifs visés au résultat 2, lors de la formation des FDS.
- *Activité 3.1.4 Appuyer la conception d'un mécanisme de dénonciation d'abus*

Concevoir un mécanisme de dénonciation des abus par appel téléphonique ou tout autre moyen pertinent, remettre ce modèle au gouvernement, et piloter sa mise en œuvre.

Produit 3.2. Les institutions et mécanismes de contrôle étatiques jouent un rôle accru et responsable dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité

- *Activité 3.2.1 Renforcement des capacités des parlementaires et du personnel de l'Assemblée nationale et du Sénat sur la RSS*

Le Parlement est dans tout pays démocratique l'institution de redevabilité par excellence ainsi que l'organe auquel le peuple délègue, à travers les élections, le pouvoir législatif. Il est donc fondamental de renforcer la capacité des deux Chambres à s'engager dans le processus de RSS, à suivre et rapporter sur la performance du secteur de la sécurité, à proposer des éventuelles réformes législatives et à faire du plaidoyer sur des questions de sécurité et ainsi jouer pleinement leur rôle de contrôle démocratique des FDS.

- *Activité 3.2.2 Formation des membres de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme*

Cette activité sera composée d'une étude du cadre normatif, d'une analyse des mandats des différentes institutions concernées, ainsi qu'à travers l'élaboration de modules de formation sur le rôle de cette entité dans la RSS. Ces activités préliminaires serviront par la suite pour la formation à proprement parler des membres de la CNIDH sur leur rôle et mandat concernant les FDS.

Produit 3.3. Les mécanismes de contrôle civil jouent un rôle accru et responsable dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité

Il est à souligner que dans le cadre de ce résultat, un accent sera mis sur la fonction que les médias et les OSC peuvent remplir dans le contrôle démocratique des FDS (l'autre fonction étant de faciliter le dialogue entre les FDS et les populations civiles, ce qui est couvert dans le résultat suivant).

Pour rappel, l'intégration des OSC (qui comprennent aussi les médias) dans la RSS répond à plusieurs exigences :

(i) Une exigence normative identifiée par le cadre d'orientation de la RSS de l'Union Africaine ;

(ii) Une exigence politique : la gouvernance démocratique permet de renforcer la légitimité des décisions concernant la sécurité des personnes ;

(iii) Une exigence stratégique : qui permet de renforcer la dynamique endogène à l'origine de tout processus de réforme, ainsi que la pleine appropriation par les acteurs nationaux des mécanismes de gouvernance, et enfin,

(iv) Une exigence opérationnelle : qui permet d'améliorer la qualité des services rendus à la population civile.

Dans le cadre de ce projet le rôle des OSC (et des médias) sera renforcé afin qu'ils puissent jouer leur mandant :

(i) En amont : les OSC devront avoir les capacités de relayer les informations et les inquiétudes sur la sécurité des populations à l'Etat ;

(ii) Au cœur du processus : fournir une information sur les prestations des services publiques en renforçant les capacités des FDS (où possible et/ou nécessaire) et en améliorant la qualité des services rendus ; et

(iii) En aval (rôle de redevabilité) : en appuyant les évaluations des politiques/sur les services rendus par les FDS ; l'évaluation de la performance ; et la contribution à l'ajustement/reformulation des politiques.

➢ *Activité 3.3.1 Une stratégie nationale de communication pour le développement pour la promotion de la paix est élaborée*

A partir des informations collectées lors de 4 ateliers de consultations dans les régions organisés avec les différentes parties prenantes (OSC/FDS/adolescents/Jeunes) une stratégie nationale de communication sera élaborée. Cette stratégie identifiera les mécanismes (canaux de communication, messages) pouvant contribuer au renforcement du dialogue entre les adolescents/jeunes et les FDS. Y seront notamment traités les préjugés et stéréotypes, les perceptions craintes et attentes etc. afin de renforcer les échanges entre adolescents/jeunes et FDS et renforcer la confiance mutuelle

➢ *Activité 3.3.2 Formation des OSC et médias (en lien avec le volet médias1 du Projet 1 soutenu dans le cadre de la Bonne Gouvernance)*

Des représentants des OSC et des médias seront identifiés pour être les « champions » de cette initiative. Le renfoncement de leur rôle sous ce volet, se fera d'abord à travers l'analyse d'un cadre normatif, d'une analyse des mandats des institutions concernées et ensuite à travers l'élaboration de modules de formation, qui comprennent également le rôle des OSC et médias dans le contrôle civile et démocratique.

➢ *Activité 3.3.3 Capacités des OSC de jeunes pour le plaidoyer renforcées*

Cette activité vise le renforcement des capacités des plateformes et organisations de jeunes à influer sur les décisions concernant la RSS et les stratégies de consolidation de la paix, en lien avec la Résolution SCR 2250 et les recommandations du Forum mondial d'Amman sur la jeunesse et la paix. En plus de la formation prévue pour cette activité, un soutien à l'élaboration d'un document de plaidoyer sur le rôle des jeunes dans la RSS.

Résultat 4. La confiance entre les FDS et la population la plus vulnérable est renforcée, à travers une approche de sécurité communautaire adéquate par les FDS aux préoccupations de la population dans les zones pilotes, y compris des groupes les plus vulnérables.

SI les FDS adoptent une approche de proximité avec la population locale ;
SI des plans de sécurité communautaire seront pilotés dans des zones cibles 'sensibles' dans le Sud, et
SI les FDS sont en mesure de répondre et traiter efficacement les cas de violences basées sur le genre,
ALORS
La confiance entre la population et les FDS sera améliorée, **CAR** la sécurité physique et la sécurité psychologique (perception) des personnes et des biens seront renforcées, et les citoyens se montreront plus disponibles à coopérer avec les FDS dans la lutte contre le crime.

Dans le but de renforcer la confiance de la population et de faire en sorte que les FDS soient au service des citoyens, ce projet apportera une approche à deux niveaux principalement : la sécurité communautaire et la prise en charge des cas de violence basée sur le genre.

Produit 4.1. Un modèle de sécurité communautaire inclusive et sensible au genre est élaboré, testé et réajusté

Les mécanismes de dialogues entre les FDS et les populations seront améliorés afin de faciliter l'émergence d'espaces d'échanges constructifs et les interactions entre les différentes parties prenantes.

- *Activité 4.1.1 Organisations de sessions de dialogue entre les représentants des FDS, des autorités locales et de la société civile (en particulier les organisations de femmes et de jeunes).*

Une facilitation sera apportée à l'organisation des sessions de dialogue entre la société civile, les autorités locales, et les FDS, pour échanger sur les perceptions et attentes, les besoins de sécurité des populations et les rôles des forces de sécurité pour renforcer la confiance mutuelle. Une séance centrale sera organisée dans la Capitale, et cinq séances supplémentaires seront organisées dans les Provinces du pays.

- *Activité 4.1.2 Développement d'un modèle de plan de sécurité communautaire*

En lien avec les politiques et stratégies développées dans les Résultat stratégiques 1 et 2, et basé sur les sessions de dialogue prévues à l'activité précédente, cette activité visera le développement d'un modèle de plan de sécurité communautaire. Cette activité visera, entre autres, de traduire les politiques de « police/gendarmerie de proximité » en un modèle de plan concret.

- *Activité 4.1.3 Mise en œuvre conjointe par les corps de sécurité et les communautés des plans de sécurité communautaires*

Selon le modèle qui sera développé dans l'activité *supra*, la mise en œuvre de ces plans sécuritaires conjoints sera pilotée dans trois zones pilotes dans le Sud (en contextes différents).

- *Activité 4.1.4 Dotation d'équipement*

Dans le cadre du pilotage du modèle de de plan de sécurité communautaire, une dotation d'équipement ou matériels sera prévue dans les communes pilotes. Les détails seront précisés sur base des besoins identifiés par le modèle développé.

Produit 4.2. La réponse des FDS aux cas de violence basée sur le genre est améliorée en prise en charge et traitement des dossiers

Madagascar est tristement connu pour son haut taux de prévalence de violences basées sur le genre commises dans l'espace conjugal. Les chiffres restent estimatifs, mais une étude récente montre qu'environ la moitié des femmes subissent cette forme de violence, et qu'environ 45% la justifient. Sur ces cas, on estime qu'environ 10% de cas seulement sont pris en charge, et que sur ces 10%, seuls 5 % aboutissent dans les sillons de la justice.

Ce volet spécifiquement focalisé sur les violences basées sur le genre vise à améliorer les capacités des forces de sécurité à offrir des services de qualité aux victimes de ce type de violence. Il s'agira de l'amélioration de ces services par la mise à jour et la vulgarisation de procédures opérationnelles standards en conformité avec les textes en vigueur et les standards internationaux, de l'amélioration de la redevabilité des forces de l'ordre envers les autres acteurs en partageant périodiquement la situation sur des cas traités de VBG traités, en renforçant la collaboration des forces de l'ordre avec les autres acteurs pour faciliter la référence des cas de VBG vers la police judiciaire.

La réponse à ce problème que ce projet va soutenir se situe à trois niveaux :

- *Activité 4.2.1 Réactualisation des procédures de prise en compte des victimes de VBG (en lien avec l'objectif 1 de ce projet, sur l'identification et développement de politiques et stratégies).*

Il s'agira d'appuyer la réactualisation des procédures opérationnelles standards (Accueil, enquêtes, référence dans les autres intervenants) de prise en charge des cas de violences basées sur le genre par la police la gendarmerie. Cette activité sera accompagnée d'un exercice de collecte, traitement et diffusion périodique de données semestrielles sur les cas de violences basées sur le genre traitées par la police et la gendarmerie.

- *Activité 4.2.2 Vulgarisation des nouvelles procédures opérationnelles standards de prise charge des cas de violences basées* sur le genre au sein de la police aide de la gendarmerie (en lien avec le volet sur les formations). Intégration de nouvelles procédures dans la formation initiale et la formation continue. Cette activité, comme la précédente, bénéficiera d'une campagne médiatique et de la couverture et vulgarisation auprès des médias et des organisations de la société civile. Son approche sera également intégrée dans les plans de sécurité communautaire mentionnés supra.

- *Activité 4.2.3 Appui à la fourniture de services de prise en charge des cas de violences basées sur le genre*

Sélection de centres qui seront appuyés pour le lancement de ces nouvelles procédures, et contribution à l'opérationnalisation des centres d'écoute et de conseil juridique dans les régions pilotes. Cela visera le renforcement des capacités des commissariats de police, surtout au niveau de la connaissance du cadre légal et opérationnel pour la prise en charge des victimes.

- *Activité 4.2.4 Mener une étude sur les violences faites aux femmes lors des raids de dahalos*

Un second problème est le manque de visibilité sur les questions des violences basées sur le genre pendant les attaques des *dahalos* ; et l'adéquation de la réponse sécuritaire à ces attaques (dont la connaissance reste au niveau anecdotique seulement). Toutes ces actions permettront d'aboutir au développement d'un modèle de plan de sécurité communautaire et à la mise en œuvre d'un tel modèle dans des communes pilotes à identifier conjointement avec les FDS parmi les communes d'intervention du PBF dans le Sud.

Groupes cibles et couverture géographique

Ce projet aura une portée nationale et cible prioritairement l'organe de coordination de la RSS (qui est censé remplacer le CTO-RSS actuel), les forces de sécurité (Armée,

Gendarmerie – y compris l'Unité Spéciale Anti-*Dahalo* – et Police Nationale), leurs Ministères de tutelle (Défense et Sécurité Publique) ainsi que les institutions et acteurs du suivi et contrôle (Parlement, CNIDH, société civile, médias). Les agents de sécurité femmes feront l'objet d'activités spécifiques. La plupart de ces institutions et organes étant nationaux et se trouvant dans la capitale, la majorité des activités se tiendra à Antananarivo. Toutefois, les renforcements de capacités dans les académies et écoles des corps armés se feront dans les villes où elles sont ancrées (Moramanga, Antsirabe, etc.) et quelques activités impliqueront des points frontaliers représentatifs des enjeux de sécurité des frontières dans leur lien avec la sécurité nationale. En outre, certaines activités pilotes pour renforcer le dialogue entre communautés et forces de l'ordre seront réalisées dans certaines communes des régions du Sud définies par le PPCP, tel que recommandé par le Comité de Pilotage. Il convient aussi de préciser que les activités d'envergure nationale mettront un accent particulier sur l'intégration des représentants des régions du Sud priorisées par le PBF.

Le choix des cibles a été dicté par les provisions constitutionnelles, légales et réglementaires qui identifient les forces de sécurité, leurs Ministères de tutelle et l'organe de coordination de la RSS. Quant aux organes de redevabilité, le Parlement et la CNIDH ont été privilégiés en fonction du rôle majeur qu'ils peuvent jouer dans la RSS et qui n'est pas encore entièrement exploité à présent ; finalement, les OSC seront choisies sur base de critères de représentativité, d'inclusion des femmes et des jeunes et de pertinence de leur mission.

L'implication des jeunes et des femmes sera abordée en utilisant un *twin-track approach* : d'un côté, cette thématique sera considérée de façon transversale (*mainstreaming*) et de l'autre côté, le projet prévoit des activités spécifiques. En effet, leur perception de leur propre sécurité – qui n'est pas forcément la même que celle des hommes et/ou des personnes plus âgées – leurs préoccupations et intérêts seront appréciés et pris en compte en lien avec les recommandations des Résolutions 1325 et 2250. En outre, des activités sont spécifiquement conçues pour l'implication de ces deux groupes : un groupe d'activité vise à renforcer la participation et le rôle des femmes dans le secteur de la sécurité (produit 1.3), un autre volet compte améliorer les capacités de la police et de la gendarmerie à offrir des services de qualité aux victimes de VBG (produit 4.2), alors qu'une action spécifique visera à renforcer les capacités des plateformes et organisations de jeunes à influer sur les décisions concernant la RSS (activité 3.3.3). Les jeunes seront également considérés pour leur rôle au sein des mécanismes de sécurité communautaire et une attention particulière sera apportée au renforcement du dialogue entre les jeunes et les FDS.

<u>Mode de mise en œuvre</u>

Le projet sera mis en œuvre directement par les cinq agences des Nations Unies, en étroite collaboration avec les autorités nationales qui ont été consultées et qui ont fourni de nombreuses indications pour l'élaboration du présent projet. Certaines activités ponctuelles pourraient être confiées à des prestataires de service ou à des ONG/OSC dans la mesure où cela est pertinent et permettrait une efficacité accrue

b) **Budget :**

Résultat 1 : Une vision et des politiques de la RSS sont développées de manière participative, tournées vers la protection du citoyen et des biens, et ils sont traduits dans des plans stratégiques et opérationnels inclusifs et réalistes			
Numéro du Produit/Activité	Budget des produits par ONUR	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1. Le processus de réforme du secteur de la sécurité dans sa globalité est soutenu techniquement et politiquement, ses enjeux sont compris par les acteurs politiques informés.			
1.1.1 Appui au CTO-RSS (ou son successeur).	PNUD : $50.300	Services contractuels, équipements et frais de déplacement	
1.1.2 Plaidoyer pour une appropriation efficace de la RSS par les Gouvernants	PNUD : $26.000	Services contractuels et fournitures	
Produit 1.2. Des plans opérationnels holistiques et répondant aux réalités des défis sécuritaires sur le territoire malgache sont développés pour chaque corps d'armée			
1.2.1 Revoir les besoins de sécurité du pays	PNUD : $48.500	Services contractuels	
1.2.2 Mener une analyse de la sécurité et de la gestion des frontières	OIM : $155.335	Services contractuels, fournitures, frais de déplacement	
1.2.3 Evaluation et analyse de la législation nationale, des règles et des procédures pour la gestion des armes des FDS et des civils	PNUD : $66.400	Services contractuels et frais de déplacement	
1.2.4 Harmonisation des textes relatifs à la sécurité communautaire	PNUD : $18.000	Services contractuels	
1.2.5 Faciliter le développement d'une vision nationale de la sécurité	PNUD : $44.900	Services contractuels et fournitures	
1.2.6 Analyser le système de promotion/sa transparence	PNUD : $42.750 HCDH : $10.750	Services contractuels et fournitures	Le budget inclut le recrutement d'un consultant local et la conduite de plusieurs ateliers de consultations, de réflexion et de validation.
1.2.7 Appuyer l'élaboration de plans d'action pour chaque FDS	PNUD : $51.750	Services contractuels et fournitures	
Produit 1.3. Les plans opérationnels des FDS et les politiques nationales en matière de RSS accordent une place importante à la question du genre			

1.3.1 Appuyer la réforme des critères de recrutement	PNUD : $28.000	Services contractuels et fournitures	
1.3.2 Organiser des forums de discussion	PNUD : $25.500	Services contractuels	
1.3.3 Développer des lignes directrices relatives aux infrastructures	PNUD : $69.900	Services contractuels, équipements et frais de déplacement	
Résultat 2. Les FDS accomplissent leur mandat de manière compétente et professionnelle, grâce au renforcement de leurs compétences et capacités			
Produit 2.1. Les éléments des FDS sont formés sur les questions d'éthique, déontologie, droits de l'homme, de la femme et des enfants.			
2.1.1 Appui à la révision et mise à niveau des curricula et des manuels de formations (initiale et continue) des FDS	UNICEF : $ 17,888 HCDH : $2.625	Services contractuels, ateliers (transports, matériel, prise en charge participants)	Ces fonds comprennent le recrutement d'un consultant qui travaillera pour harmoniser les modules de formations, la mise en place d'un comité technique, la multiplication des supports et les visites dans les écoles de formations.
2.1.2 Formation de deux « pools de formateurs » pour les formations initiales et continues sur les questions de Droits de l'Homme	UNICEF : $17,862 HCDH : $31.003	Ateliers (transports, matériel, prise en charge participants)	Ces fonds seront principalement utilisés lors des formations des formateurs
2.1.3. Formation de 14 promotions de FDS sur les questions de droits de l'homme, et de 300 représentants des FDS en poste	UNICEF : $82,356 HCDH : $42.461	Ateliers (transports, matériel, prise en charge participants)	Ces fonds seront principalement transférés aux partenaires nationaux qui faciliteront les formations
2.1.4. Traduction du Code Pénal et distribution aux Commissariats de Police et Brigades de Gendarmerie	HCDH : $9.375	Services contractuels	
Produit 2.2. Les FDS sont sensibilisés et formés sur l'attitude de Police de proximité, pour gérer et traiter avec les citoyens, y compris sur les questions de VBG			
2.2.1 Sensibilisation sur le concept de « police de proximité ».	PNUD : $23.500	Services contractuels et fournitures	
2.2.2 Adapter les modules de formation pertinents	PNUD : $17.250	Services contractuels et fournitures	
Produit 2.3. La gestion intégrée des frontières est rendue possible			
2.3.1 Sensibilisation aux concepts clés de la gestion intégrée des frontières et mise à disposition des bonnes pratiques	OIM : $25.711	Fournitures et frais de déplacement	

2.3.2 Mise à disposition des infrastructures, des équipements, matériels, et systèmes rendant possible la gestion intégrée de deux espaces frontières pilote à Madagascar	OIM : $191.900	Fournitures, équipements et services contractuels	
2.3.3 Renforcement des capacités des personnels rendant possible la gestion intégrée de deux espaces frontières pilote à Madagascar	OIM : $32.539	Services contractuels, fournitures, frais de déplacement	
Produit 2.4. Les FDS gèrent plus efficacement leurs stocks d'armes.			
2.4.1 Formation des FDS responsables du contrôle et de la gestion des stocks d'armes légères détenues par l'Etat	PNUD : $28.500	Services contractuels et fournitures	
2.4.2 Renforcer les capacités des inspecteurs des stocks d'armes	PNUD : $43.500	Services contractuels et fournitures	
2.4.3 Mettre à jour les procédures de gestion de stock d'armes des FDS	PNUD : $48.200	Services contractuels et fournitures	
2.4.4 Fournir les moyens techniques et les compétences pour un marquage et un enregistrement d'armes selon les standards internationaux	PNUD : $164.700	Services contractuels et équipements	
Résultat 3. Les mécanismes de contrôle civil et institutionnel sont en place et fonctionnent.			
Produit 3.1. Des mécanismes internes aux FDS de contrôle sont développés et appuyés pour le lancement de leur opérationnalisation			
3.1.1 Appuyer le CESD	HCDH : $8.975	Services contractuels et fournitures	
3.1.2 Evaluer la justice militaire	PNUD : $27.800	Services contractuels et fournitures	
3.1.3 Elaborer des codes de conduite, éthique et mécanismes	HCDH : $7.100	Services contractuels et fournitures	
3.1.4 Appuyer la conception d'un mécanisme de dénonciation d'abus	PNUD : $63.500	Services contractuels, fournitures et équipements	
Produit 3.2. Les institutions et mécanismes de contrôle étatiques jouent un rôle accru et responsable dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité			
3.2.1 Formation des parlementaires et de l'Assemblée nationale et du Sénat sur la RSS	PNUD : $13.500	Services contractuels	

3.2.2 Formation des membres de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme	HCDH : $32.450	Services contractuels, voyages (prise en charge des participants et transport) et fournitures.	
Produit 3.3. Les mécanismes de contrôle civil jouent un rôle accru et responsable dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité			
3.3.1. Une stratégie nationale de communication pour le développement pour la promotion de la paix est élaborée	UNICEF : $84.294	Transferts aux homologues ; organisation de 5 ateliers (transports, matériel, prise en charge participants); mise en œuvre de la stratégie	Les fonds seront d'une part utilisés pour élaborer la stratégie nationale puis pour faciliter sa mise en œuvre. De fait cette la mise en œuvre se fera dans certaines régions mais aura aussi une envergure nationale.
3.3.2 Formation des OSC et médias	HCDH : $63.919	Services contractuels, voyages (prise en charge des participants et transport) et fournitures.	
3.3.3 Capacités des OSC de jeunes pour le plaidoyer renforcées	PNUD : $27.650	Services contractuels	
Résultat 4. La communication entre les FDS et la population la plus vulnérable est consolidée, à travers une approche de proximité adéquate par les FDS aux préoccupations de la population, y compris des groupes les plus vulnérables de la population.			
Produit 4.1. Les forces de sécurité développent une « approche de proximité » de la population			
4.1.1 Dialogue entre les représentants de la société civile (en particulier les organisations de femmes et de jeunes).	PNUD : $16.000	Services contractuels	
4.1.2 Développement d'un modèle de plan de sécurité communautaire	PNUD : $25.800	Services contractuels	
4.1.3 Mise en œuvre conjointe par les corps de sécurité et les communautés des plans de sécurité communautaires	PNUD : $45.000	Equipements	
4.1.4 Dotation d'équipements	PNUD : $40.000	Equipements	
Produit 4.2. La réponse des FDS aux cas de violence basée sur le genre est améliorée en prise en charge et traitement des dossiers			
4.2.1 Réactualisation des procédures de prise en compte des victimes de VBG	UNFPA : $28.500	Frais généraux de fonctionnement et frais de déplacement	

4.2.2 Vulgarisation des nouvelles procédures opérationnelles standards de prise charge des cas de violences basées	UNFPA : $54.585	Frais généraux de fonctionnement et frais de déplacement	
4.2.3 Appui à la fourniture de services de prise en charge des cas de violences basées sur le genre	UNFPA : $76.600	Transferts et subventions et frais généraux de fonctionnement	
4.2.4 Mener une étude sur les violences faites aux femmes lors des raids de *dahalos*	UNFPA : $50.000	Frais généraux de fonctionnement, frais de déplacement et services contractuels	
TOTAL	$2 083 128		*Le total repris dans cette rubrique ne comprend pas les frais de gestion directs et indirects, Voir le tableau 3 pour ces catégories.*

Tableau 3 : Budget par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU Fonds						
Catégorie de dépense	PNUD	OIM	HCDH	UNICEF	UNFPA	**TOTAL**
1. Personnel et autres employés	332768	132853	45974	66600	58415	636610
2. Fournitures, produits de base, matériels	55500	32253	7468	0	8800	104021
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	280690	186000	2384	0	2100	471174
4. Services contractuels	711738	114450	90000	6000	22800	944988
5. Frais de déplacement	9000	72982	109568	38924	43485	273959
6. Transferts et subventions aux homologues	0	0	0	157476	62600	220076
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	12174	22210	24980	11374	82174	152912
Sous-total	1401870	560748	280374	280374	280374	2803740
8. Coûts indirects*	98130	39252	19626	19626	19626	196260
TOTAL	1500000	600000	300000	300000	300000	3000000

* *Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.*

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

PNUD

Le PNUD, présent à Madagascar depuis l'indépendance du pays, a identifié la prévention des conflits et le redressement post-conflit parmi ses priorités globales dans son Plan Stratégique et il copréside avec DPKO la Taskforce inter-agences des Nations Unies sur la RSS. Il possède une expertise globale en matière de RSS et un partenariat solide avec un large éventail d'institutions nationales et OSC. A Madagascar, le PNUD est le seul PTF à avoir des projets spécifiques d'appui à la RSS et à la consolidation de la paix (projets PARRSS et PAPRECOP, les deux étant censés clore avant la fin de 2016 et qui constituent un préalable à ce nouveau projet). Le PNUD Madagascar est membre du CTO-RSS, seul parmi les agences onusiennes, depuis la création du comité, et accompagne déjà techniquement le processus préliminaire à l'engagement de la RSS.

OIM

L'OIM est de plus en plus souvent appelée par ses Etats membres à répondre aux défis complexes de la gestion des frontières. L'unité « Immigration et gestion des frontières » au siège de l'organisation a été établie pour offrir conseil et expertise aux gouvernements aspirant à renforcer leur gouvernance et les procédures et systèmes opérationnels dans ce domaine. Cette unité a développé des outils standardisés d'analyse pouvant être ajustés aux besoins spécifiques des contextes locaux. Environ 200 projets par an sont mis en œuvre par l'OIM dans ce domaine. L'OIM est présente à Madagascar à travers un bureau permanent depuis octobre 2014, même si l'organisation a mis en œuvre de nombreuses activités dans le pays avant cela, à travers sa représentation régionale à Pretoria, ou à travers son bureau de Maurice. L'OIM entretient d'excellentes relations de travail avec les principaux partenaires gouvernementaux, et organismes clés investis dans la sécurité des frontières.

HCDH

Le HCDH de par son mandat est récipiendaire des fonds liés aux activités relatives au contrôle civil et démocratique. Au vu des différentes actions dans le cadre du PBF menées par le HCDH dans plusieurs pays, il dispose des expériences et compétences nécessaires à cet effet et bénéficie de l'appui technique permanent de ses bureaux régionaux basés à Pretoria et à Addis-Abeba ainsi que de son Siège. En outre, à travers ses différents groupes de travail, notamment avec le Ministère de la Justice, le Parlement, les OSC ainsi qu'avec les PTF, dispose de cadres de plaidoyers, d'échanges et de coopération uniques qui lui confèrent un rôle de catalyseur des actions en faveur des droits de l'homme et constitue une valeur ajoutée essentielle outre sa position d'impartialité reconnue et acceptée par toutes les parties prenantes.

UNICEF

Les enfants étant bien souvent les premières victimes, témoins et voire acteurs dans les différents conflits sociaux, l'UNICEF a toujours joué un rôle déterminant tant au niveau mondial qu'à Madagascar dans les processus œuvrant à la consolidation de la paix. Pour ce faire, l'UNICEF appui des interventions tels que l'éducation (Initiative « *Learning 4 Peace* »), la Communication pour le Développement ou le renforcement des capacités des FDS. Dans le cadre de son plan de travail 2015-2019, le programme Gouvernance pour la Protection de l'Enfant facilite chaque année la formation de plusieurs centaines de représentants des forces de sécurité sur les droits des enfants au niveau central et dans les régions. L'UNICEF a ainsi appuyé l'élaboration de modules de formation spécifiques (pour la police, la gendarmerie et les magistrats) et mis en place un pool de formateurs composé d'experts techniques des différents Ministères concernés

UNFPA

L'UNFPA de par son mandat est l'agence qui travaille sur les questions de violences basées sur le genre (VBG). Au niveau global, l'UNFPA dispose de guides de développement de standards de services de prise en charge des violences basées sur le genre. Ainsi, la majorité des fonds reçus de PBF par UNFPA est orientée vers les interventions pour la prévention et la réponse à ce type de violence. A Madagascar, la mise en œuvre d'une procédure spécifique de gestion des cas de VBG a été pilotée auprès des commissariats et brigades de la police judicaire à Antananarivo. Cette expérience peut être capitalisée au niveau

national dans le cadre de ce projet PBF. Sur le plan opérationnel, l'UNFPA dispose de plusieurs unités qui vont assurer la mise en œuvre du projet.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays				
	ENTITÉ	**Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)**	**Budget annuel ordinaire en dollars US**	**Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)**
Année financière précédente	PNUD	Fonds propres	USD 9,256,724	-
	OIM	Donateurs/interne	USD 484 000	-
	HCDH	Fonds propres	USD 305, 115	-
	UNICEF	Fonds propres	USD 8,888,089	USD 982,788
		Donateurs/interne	USD 18,663,057	-
	UNFPA	Fonds réguliers/ fonds thématiques/ donateurs	USD 6,662,301	-
Année financière en cours	PNUD	Fonds propres	USD 8,729,000	-
	OIM	Donateurs/interne	USD 487 000	-
	HCDH	Fonds propres	USD 981,833	-
	UNICEF	Fonds propres	USD 13,143,705	USD 3,198,659
		Donateurs/interne	USD 30,485,030	-
	UNFPA	Fonds réguliers/ fonds thématiques/ donateurs	USD 5,197,882	CERF USD 319,577

I. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Pour faciliter l'appropriation nationale, le présent projet a été rédigé sur base de plusieurs consultations et discussions, tant bilatérales que groupés, entre les cinq agences des Nations Unies et les institutions et organes nationaux concernés. Un *draft* du document de projet a été présenté au CTO-RSS et les commentaires des membres du Comité ont été dûment intégrés. En outre, le document de projet est signé par le Directeur du Cabinet Militaire de la Primature, et la Primature constitue l'institution de tutelle du projet, en vertu de son poids politique et de son mandat de coordination de l'action gouvernementale, qui est approprié pour un projet multidimensionnel comme celui-ci. On demandera aux Ministères concernés de désigner des points focaux pour ce projet, à travers une lettre signée par le Premier Ministre et le Coordonnateur Résident du SNU. Il convient également de rappeler que le Plan de Priorité pour la Consolidation de la Paix, et notamment le domaine 2 sur la RSS auquel ce projet répond, est le résultat d'un processus participatif et inclusif de consultation ; plusieurs techniciens des Ministères et d'autres institutions étatiques et de la société civile ont contribué à l'identification des axes du Plan et à la formulation des priorités qui constituent la base du présent projet.

Le projet sera géré et coordonné au jour le jour par un coordonnateur appuyé par les cinq agences récipiendaires et en étroite coordination avec la partie nationale et le Secrétariat Technique du PBF. Le mécanisme de coordination ci-dessous sera mis en place pour garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du projet.

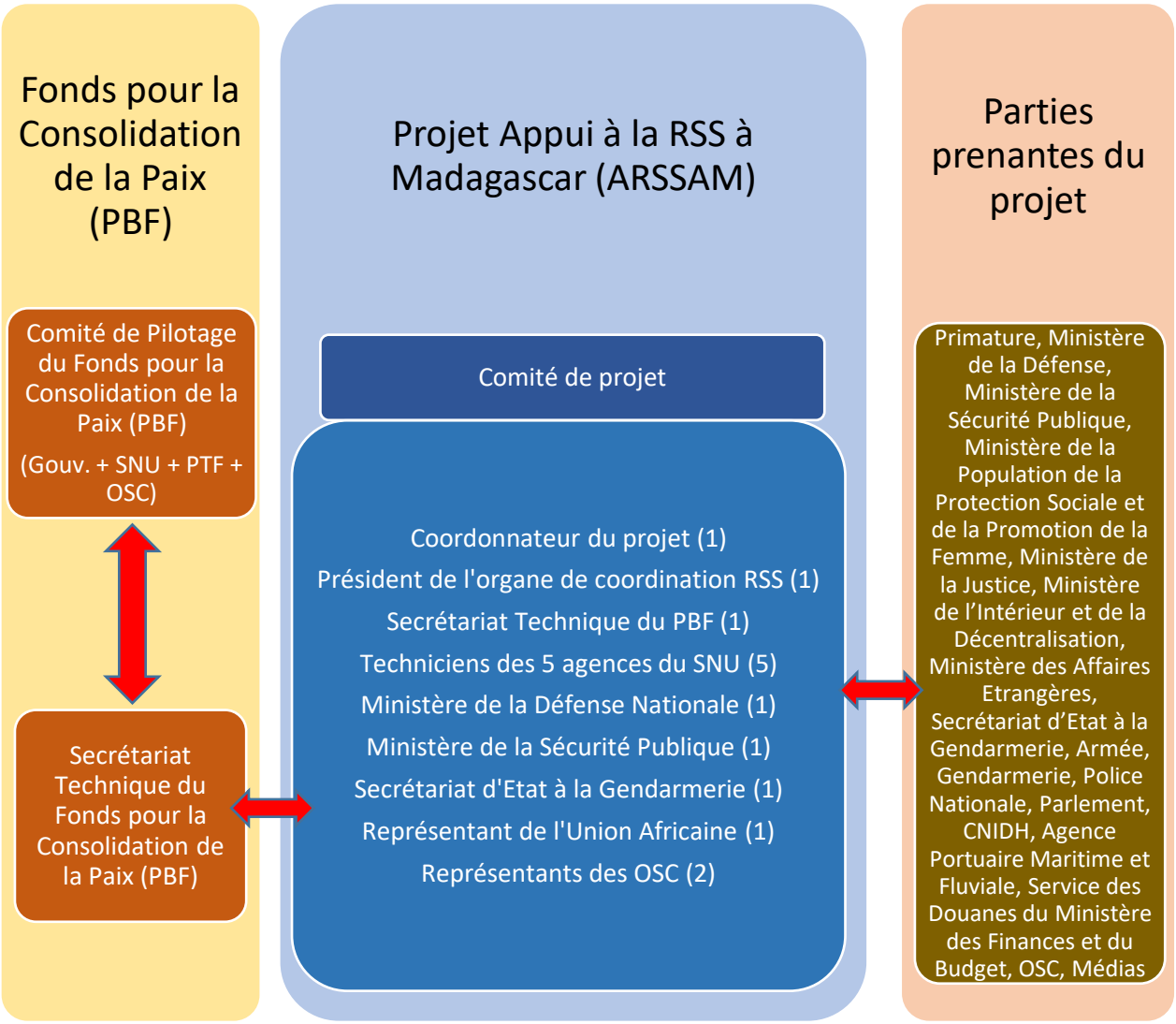

Un **comité de projet** sera créé pour prendre les décisions relatives à la mise en œuvre du projet et lever les éventuelles difficultés constatées à travers des réunions trimestrielles et des réunions *ad hoc* organisées lorsque ses membres en constateront la nécessité. Sa composition sera inclusive et assure une prise de décision à un haut niveau tant du côté du Système des Nations Unies que du Gouvernement malagasy. La présence du Président de l'organe de coordination de la RSS, des représentants des Ministères représentants les trois forces de l'ordre, d'un représentant de l'Union Africaine, ainsi que des OSC sont le gage d'une bonne coordination du projet avec les autres initiatives en cours en matière de RSS et la prise en compte des intérêts d'un large éventail de parties prenantes dans le cadre du projet. Le Comité de projet entretiendra des relations directes avec le Secrétariat technique du PBF lequel pour sa part sera en contact avec le Comité de Pilotage, ainsi garantissant l'ancrage du projet dans le Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

En fonction des nécessités de coordination, les agences individuellement ou groupées pourront organiser des sous-comités de pilotage techniques en vue de la mise en œuvre coordonnée des activités sous leur responsabilité.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	**Probabilité (haute, moyenne, faible)**	**Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)**	**Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)**
Réticence à la mise en œuvre de certaines activités sensibles	Moyenne	Haut	- Ancrage des activités proposées grâce au partenariat solide des cinq agences avec la partie nationale et aux consultations qui ont précédé la rédaction du projet - Prévision par le projet de certaines séances de sensibilisation qui devraient aider à surmonter les réticences - Le comité de projet fournira un cadre pour discuter, anticiper les possibles divergences et s'accorder sur les solutions appropriées
Manque de coordination entre les différentes composantes du projet	Moyenne	Moyenne	- Mise en place d'un coordonnateur de projet - Mécanisme de réunions régulières entre le coordonnateur, les cinq agences et la partie nationale
Conséquences néfastes potentielles liées à la conception et à la mise en œuvre du projet	Faible	Haut	Le projet adopte l'approche « *do no harm* ». Le comité de projet veillera sur la mise en œuvre des activités et aura fonction d'« alerte » : si une activité semble pouvoir créer des conflits, elle sera immédiatement revue de façon participative
Retard de la promulgation du décret de nomination officielle des membres de la CNIDH	Faible	Moyenne	- Actions de plaidoyer déjà menées pour l'accélération du processus - D'autres volets d'actions seront planifiés en premier lieu pour ne pas bloquer la mise en œuvre des activités - Les actions de promotion du mandat et du rôle de la CNIDH dans le contrôle démocratique pourront être mises en œuvre sans attendre la nomination officielle
Instabilité politique et rotations du personnel de la partie nationale qui pourrait retarder la mise en œuvre	Moyenne	Moyenne	- Etablissement de liens avec les techniciens des institutions, moins sujets aux rotations - Diversification des partenaires

c) **Suivi et évaluation :**

Chaque agence a la responsabilité d'assurer le suivi et évaluation des activités qui la concernent et ce à travers leurs propres personnels techniques et de M&E. Le coordonnateur du projet est le responsable de la qualité du suivi et évaluation du projet, notamment de la compilation des données collectées, de la qualité des rapports et de la ponctualité de leur soumission. Il établira le cadre de suivi-évaluation du projet avec les agences et l'appui du responsable du suivi et évaluation du secrétariat technique du PBF à Madagascar, qui sera en charge du suivi/évaluation des indicateurs au niveau Résultats du projet (et assurera donc la collecte des données y relatives, y compris pour les données de base), et se coordonnera de manière régulière avec lui. Le suivi des produits du projet sera assuré par les agences et reposera sur : i) la collecte et l'analyse des données pour la prise des décisions, ii) la production de rapports de progrès semestriels pour la redevabilité, iii) les visites de sites et iv) la tenue des revues semestrielles et annuelles. Les moyens de vérification comprennent des sources nationales (telles que les rapports périodiques des Ministères concernés et organismes indépendants) et des sources spécifiques au projet (comme les rapports d'avancement, listes de présence, etc.) ; les détails sont disponibles dans le cadre des résultats en annexe.

Le rapportage au PBF se fera de manière semestrielle et annuelle selon les règles fixées par le secrétariat technique du PBF. Par ailleurs, en interne, il conviendra à chaque agence d'appliquer les règles de rapportage qui lui sont propres. L'évaluation du projet sera assurée par le secrétariat technique du PBF à Madagascar.

d) **Dispositions administratives** (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)[3] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;

[3] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde) ;
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars) ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril) ;
- Des rapports narratifs finaux, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;
- Des états financiers finaux et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

<u>Annexe A</u> : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)

FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Appui à la RSS à Madagascar (ARSSAM)	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD, OIM, HCDH, UNICEF, UNFPA	
Partenaire(s) d'exécution :	Primature, Ministère de la Défense, Ministère de la Sécurité Publique, Ministère de la Population de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, Ministère de la Justice, Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie, Armée, Gendarmerie, Police Nationale, Parlement, CNIDH, OSC, medias	
Site :	**Madagascar**	
Budget approuvé pour le projet :	**3 millions USD**	
Durée du projet :	**Date de démarrage prévue :** **1 septembre 2016**	**Date d'achèvement prévue :** **31 décembre 2018**
Descriptif du projet :	Le projet compte appuyer le processus RSS à Madagascar, notamment l'élaboration d'une vision nationale de sécurité, le renforcement des compétences et capacités des FDS, la consolidation des mécanismes de contrôle et la promotion de la confiance entre les FDS et les popultions vulnérables.	
Résultats du projet :	1. Une vision de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) est développée de manière participative, tournée vers la protection des biens et des personnes, et traduite dans des plans d'action inclusifs et réalistes 2. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) accomplissent leur mandat de manière compétente et professionnelle, grâce au renforcement de leurs compétences et capacités 3. Les mécanismes de contrôle civil et institutionnel sont en place et fonctionnent 4. La confiance entre les Forces de Défense et de Sécurité et la population la plus vulnérable est renforcée, à travers une approche de proximité adéquate par les Forces de Défense et de Sécurité aux préoccupations de la population dans les zones pilotes, y compris des groupes les plus vulnérables	
Domaines de résultat du Fonds :	1.1 Réforme du secteur de la sécurité	
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :	Gender marker 2 - Le projet a l'égalité entre les sexes parmi ses objectifs	
Activités principales du projet :	- Appui à l'élaboration participative d'une vision de la RSS et de la sécurité tournée vers la protection du citoyen et des biens, et à des plans d'action pour chaque FDS incluant la participation des femmes - Renforcement de compétences et capacités des FDS sur le respect des droits humains, l'éthique, l'approche de proximité, la gestion intégrée des frontières, la gestion efficace des stocks d'armes et la lutte contre le détournement et le trafic illégal d'armes - Renforcement des mécanismes de contrôle et de redevabilité interne, institutionnel et civil de FDS (Parlement, OSC, CNIDH et médias) - Renforcement de la confiance entre les FDS et la population la plus vulnérable à travers le pilotage d'une approche de proximité basé notamment sur la sécurité communautaire et la réponse aux cas de violence basée sur le genre.	

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1				Année 2				Etapes	Agence Lead
<u>Résultat 1</u> : **Une vision de la RSS est développée de manière participative, tournée vers la protection du citoyen et des biens, et traduite dans des plans stratégiques et opérationnels inclusifs et réalistes**		**Indicateur de résultat 1.a** Adoption par le Président d'une vision nationale sur la défense et la sécurité, basée sur les plans opérationnels de chaque FDS Niveau de référence (2016) : Non effective Cible (2017) : Non effective Cible (2018) : Effective (une vision nationale est adoptée)											
		Indicateur de résultat 1.b % de femmes présentes dans les FDS Niveau de référence (2016) : Armée : 0,1% ; Gendarmerie : 7% ; Police : 11% Cible : A définir pour 2017 et 2018											
	Produit 1.1. Le processus de réforme du secteur de la sécurité dans sa globalité est soutenu techniquement et politiquement, ses enjeux sont compris par les acteurs politiques informés.	1. Nombre d'initiatives multi-acteurs pour la RSS organisées ou facilitées par l'organe de coordination de la RSS		x	x	x	x	x	x	x	x	Organisation de renforcements de capacités pour l'organe de coordination de la RSS et de sensibilisations des différents acteurs de la RSS	PNUD

		Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018											
	Produit 1.2. Une vision nationale de la sécurité répondant aux réalités des défis sécuritaires sur le territoire malgache est développée et permet une planification et formulation stratégique pour chaque FDS.	1. Nombre de plans d'action sensibles au genre, comprenant les aspects en équipement et personnel (RH) développés pour les FDS. Niveau de référence : 0 Cible (2017) : 3 Cible (2018) : non pertinent		x	x	x	x					Analyse et renforcement des mécanismes relatifs à la conduite et à l'éthique dans les forces de sécurité (codes de conduite nationaux de la police, de la gendarmerie et de l'armée visant l'inclusion de dispositions spécifiques relatives au harcèlement sexuel et aux droits de l'homme).	PNUD/ HCDH/ OIM
		2. Nombre d'analyses de la sécurité et de la gestion des frontières conduites Niveau de référence : 0 Cible (2017) : 3 Cible (2018) : non pertinent		x	x							Faciliter les réunions du comité de pilotage technique, préparer les termes de référence de l'étude, conduire l'étude, rédiger le rapport d'analyse, présenter les conclusions et recommandations.	
		3. Nombre de plans de gestion des ressources humaines des FDS sensibles au genre élaborés et soumis aux autorités compétentes pour validation. Niveau de référence : 0 Cible (2017) : 3		x	x	x	x					Accompagnement du gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la vision nationale et des plans d'action.	

		Cible (2018) : non pertinent											
	Produit 1.3. La participation et le rôle des femmes dans le secteur de la sécurité sont renforcés	1. Nombre de politiques de recrutement des FDS revues pour qu'elles favorisent le recrutement des femmes. Niveau de référence : 0 Cible (2017) : 3 Cible (2018) : non pertinent 2. Nombre d'infrastructures-types pilotes réhabilitées selon un plan architectural respectueux des femmes Niveau de référence : 0 Cible (2017) : 0 Cible (2018) : 1		x

		Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018											
		Indicateur de résultat 2.b % des éléments des FDS formés, désagrégés par sexe et par âge, qui à la fin de leurs formations dans le cadre de ce projet, maîtrisent le contenu de leurs mandats, leurs champs d'application et leurs règles et réglementations. Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018											
	Produit 2.1. Les éléments des FDS sont formés sur les questions d'éthique, de déontologie, de droits de l'homme, de la femme et des enfants.	1. Nombre de curricula / modules de formation revus et mis à jour selon les standards respectueux des droits de l'homme, réponse aux VBG, et protection de l'enfant. Niveau de référence (2016) : 0 Cible (2017) : 3 (Curricula de l'Armée, de la Police et de la Gendarmerie) Cible (2018) : non pertinent		x	x							Recrutement d'un expert technique et mise en place d'un Comité Technique pour la validation des curricula Recueil et analyse des curricula existants et des processus formatifs Elaboration des curricula de formations Traduction et distribution du Code Pénal/Code de Procédure Pénal aux Commissariats et Brigades de Gendarmerie	UNICEF/ HCDH

		2. % d'éléments des FDS formés, désagrégés par sexe et par âge, qui déclarent se sentir responsables de la protection des citoyens à la fin de leur formation Niveau de référence : A préciser Cible (2017) : 85% Cible (2018) : 85%			x	x	x	x	x	x		-Constitution et formation des 2 pools de formateurs -Formations des éléments des promotions dans les 7 écoles des FDS -Formation continue dans 10 sites de Madagascar	
	Produit 2.2. Les éléments des FDS sont sensibilisés et formés sur l'approche de Police de proximité, pour gérer et traiter avec les citoyens, y compris sur les questions de VBG	1. % d'éléments des FDS sortis des promotions bénéficiaires, désagrégés par sexe et par âge, qui sont formés sur les concepts de police de proximité, de réponse aux VBG et protection des enfants. Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018				x	x	x	x	x	x	Conduite de formations et intégration des modules dans le curricula des écoles des trois forces.	UNICEF/ HCDH/ PNUD
	Produit 2.3. La gestion intégrée des frontières est rendue possible	1. % d'organismes clés en charge de la sécurité des frontières sensibilisés et ayant eu accès aux bonnes pratiques de gestion intégrée des frontières. Niveau de référence (2016) : 0 %			x	x						Réalisation d'une session de sensibilisation à destination des hauts fonctionnaires des organismes clés de la sécurité des frontières sur les concepts clés et les bénéfices associés à la gestion intégrée des frontières. Organisation, réalisation et facilitation d'une visite d'études permettant aux fonctionnaires en charge d'orienter les priorités en matière de mises à niveaux	OIM

		Cible (2017) : 75% Cible (2018) : non pertinent										d'infrastructures, d'équipements, de matériels, et de systèmes, ainsi que les priorités en matière de développement des compétences des personnels techniques, en vue de la mise en place de deux espaces frontières intégrés pilotes à Madagascar	
		2. Nombre d'espaces frontières pilotes mis à niveaux en termes d'infrastructures, d'équipements, de matériels, et système rendant possible la gestion intégrée des frontières Niveau de référence (2016) : 0 Cible (2017) : 0 Cible (2018) : 2				x	xx	x				Fourniture d'un soutien technique au développement et facilitation de l'adoption d'un Mémorandum d'entente (MoU) et d'un protocole de mise en œuvre d'un MoU sur la coopération et le partage d'informations entre les organismes clés de la sécurité des frontières; et mise à niveaux pour deux espaces frontières intégrés pilotes des infrastructures, équipements, et matériels rendant possible la gestion intégrée des frontières.	
		3. Nombre d'espaces frontières pilotes disposant des personnels techniques en capacité de travailler de manière effective – et fonction de leurs attributions - sur les deux espaces frontières intégrés pilotes nouvellement mis à niveau Niveau de référence (2016) : 0 Cible (2017) : 0						x	x			Réalisation d'une formation intensive pour les personnels techniques des organismes clés de la sécurité des frontières leur permettant de travailler de manière effective – et fonction de leurs attributions - sur les deux espaces frontières intégrés pilotes nouvellement mis à niveaux en infrastructures, équipements, matériels, et systèmes. Facilitation et appui à la révision du curriculum de formation initiale de la PAF	

		Cible (2018) : 2											
	Produit 2.4. Les FDS gèrent plus efficacement leurs stocks d'armes.	1. % d'armes nouvellement fabriquées pour les FDS qui sont marquées et enregistrées (sur le total déclaré à la production) Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018 2. % d'unités des FDS ayant inséré les données relatives aux armes et munitions à leur disposition dans le registre informatique Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018						x x	x x	x x	x x	Appui pour acquisition des instruments et compétences pour marquer les armes et les enregistrer selon les standards internationaux. Proposition d'un système d'enregistrement des données pour répertorier les armes détenues par les forces. Renforcements de capacités pour l'intégration des données dans les registres informatisés.	PNUD
<u>Résultat 3 :</u> **Les mécanismes de contrôle civil et institutionnel des FDS sont en place et fonctionnent**		**Indicateur de résultat 3.a** % de la population, désagrégée par sexe et par âge, qui estime que l'impunité des FDS a été réduite sur les 18 derniers mois du projet Niveau de référence (2016) : A préciser											

		Cible : A définir pour 2017 et 2018											
		Indicateur de résultat 3.b Nombre de plaidoyers des OSC (y compris médias) et de la CNIDH lancés par rapport à la question de la RSS. Niveau de référence (2016) : 0 Cible (2017) : 1 par entité Cible (2018) : 3 par entité	Rapports d'activités de la CNIDH Rapports de monitoring des medias Rapports de la société civile sur la situation de la RSS										
	Produit 3.1. Des mécanismes de contrôle internes aux FDS sont développés et appuyés pour le lancement de leur opérationnalisation	1. % de cas / plaintes / dossiers soumis au CESD qui sont traités dans un délai raisonnable (à préciser avec le CESD). Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018 2. Validation d'une analyse de la justice militaire incluant des recommandations. Niveau de référence (2016) : Non Cible (2017) : Non Cible (2018) : Oui				x	x	x	x xx			- Analyse des besoins des mécanismes de contrôle interne des corps de sécurité dont le Conseil Spécial d'Enquête et de Discipline (CSED)) et les différents mécanismes relatifs à la conduite et à l'éthique au sein des FDS et formulation de recommandations en vue du renforcement desdits mécanismes et contrôle. Analyse du système actuel de justice militaire et élaboration de recommandations.	HCDH/ PNUD

		3. Nombre de mesures disciplinaires désagrégées par sexe et par âge, prises sur la base des nouveaux codes de conduite. Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018						x	xx	x	x	Appui à la mise à niveau des codes de conduite et des procédures pour application des mesures disciplinaires.	
	Produit 3.2. Les institutions et mécanismes de contrôle étatiques jouent un rôle accru et responsable dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité	1. Nombre de questions ou interpellations écrites ou formulées en plénières relatives à la RSS par les Parlementaires Niveau de référence (2016) : 0 Cible (2017) : 2 Cible (2018) : 5			x	x	x	x	x	x	x	Renforcement de capacités du Parlement pour renforcer son rôle de contrôle démocratique des forces.	PNUD
	Produit 3.3. Les mécanismes de contrôle civil jouent un rôle accru et responsable dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité	1. Nombre de recommandations formulées par des OSC, les médias et/ou la CNIDH, en matière de services rendus par les FDS. Niveau de référence (2016) : 0 Cible (2017) : 3 Cible (2018) : 6 2. % des activités dans la stratégie de communication pour développement			x x	x x	x x	x	x	x	x	- Formation des membres de la CNIDH, des OSC et des Médias sur le rôle dans le contrôle civil et démocratique. - Elaboration de la stratégie de communication suite à des ateliers régionaux de concertation. - Mise en œuvre du plan d'action	HCDH/ UNICEF/ PNUD

		ayant été mises en œuvre Niveau de référence (2016) : 0 Cible (2017) : 30% Cible (2018) : 50%											
<u>Résultat 4.</u> **La confiance entre les FDS et la population la plus vulnérable est renforcée, à travers une approche de proximité adéquate par les FDS aux préoccupations de la population dans les zones pilotes, y compris des groupes les plus vulnérables.**		**Indicateur de résultat 4.a** % de la population dans les zones ciblées, désagrégée par sexe et par âge, qui déclare avoir une confiance accrue dans la volonté des FDS à les protéger et remplir leur mandat de protection. Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018											
		Indicateur de résultat 4.b % de citoyens dans les zones pilotes, désagrégés par sexe et par âge, où des plans de sécurité communautaire sont mis en œuvre qui déclarent ressentir une sécurité accrue Niveau de référence (2016) : A préciser Cible : A définir pour 2017 et 2018											

	Produit 4.1. Un modèle de sécurité communautaire inclusive et sensible au genre est élaboré, testé et réajusté	1. Disponibilité d'un modèle de sécurité communautaire sensible au genre, incluant les recommandations des mises en œuvre pilotes Niveau de référence (2016) : Non Cible (2017) : Non Cible (2018) : Oui						x	x	x	x	Appui à l'élaboration du modèle de sécurité communautaire à travers un processus consultatif et jusqu'à sa mise en œuvre dans des zones pilotes.	PNUD
	Produit 4.2. La réponse des FDS aux cas de violence basée sur le genre est améliorée en prise en charge et traitement des dossiers	1. Proportion de cas de VBG traités par les postes de police/gendarmerie bénéficiaires de cet appui qui aboutissent en plaintes formelles auprès des structures légales. Niveau de référence (2016) : 5% Cible (2017) : 6% Cible (2018) : 8%		x	x	x	x	x	x	x	x	Revue des procédures de prise en charge et renforcement de capacités pour que les forces soient en mesure de traiter les dossiers liés aux VBG selon ces nouvelles procédures. Réalisation d'une étude sur les VBG causées par les *dahalos.*	UNFPA